

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/11/2023 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, DARNEY-PATOZ Lydia, MOUGENOT Adeline, LONDE Marie, BONVALOT Régis, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DAUBIGNEY Fabrice, FOUCHÉYRAND Laurent.

Procuration : 1

Mme DIET Cécile procuration à Mme CARTANT-FRANCIOLI Bernadette

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 10 - Votants = 11
Quorum : 6

Convocation : 06/11/2023 - Affichage : 06/11/2023
Date de publication : 13/01/2024

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du 08/09/2023.
- 3 - Passage au référentiel M57 (Régis BONVALOT).
- 4 - Référent déontologue.
- 5 - Propositions prioritaires de la commission circulation (équipements côté Pointre, côté Moissey, radar pédagogique au centre du village).
- 6 - Rapports annuels du SIDOM, du SPANC et du SIEA.
- 7 - Bail de Mme Jeanne GRATTARD.
- 8 - Remplacement de 2 fenêtres sur le bâtiment de la mairie.
- 9 - Bilan de la rénovation de l'éclairage public.
- 10 - Questions diverses.

Début de séance : 20h00

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Adeline MOUGENOT est désignée secrétaire de séance.

2 - Approbation du Procès-Verbal du 08/09/2023

- **Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.**

3 - Passage au référentiel M57 (Régis BONVALOT)

En application de la loi du 7 août 2015, les collectivités territoriales peuvent choisir d'adopter les règles budgétaires et comptables M57 à partir du 1er janvier 2024.

Le référentiel M57 permet d'assouplir les règles budgétaires actuelles.

- **Le conseil municipal accepte et vote ce passage à l'unanimité.**

4 - Référent déontologue

La loi du 21/02/22 donne la possibilité de consulter un déontologue en cas de doute pour des conflits d'intérêts au niveau de la commune. M. Christian DEGRANGE a été désigné au niveau de la communauté de communes pour ce rôle et peut donner un avis consultatif en cas de conflit à tout élu qui en fait la demande.

La commune peut mutualiser le référent déontologue avec la communauté de communes.

- **Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité cette mutualisation.**

5 - Propositions prioritaires de la commission circulation (équipements côté Pointre, côté Moissey, radar pédagogique au centre du village)

Après étude des différents devis présentés par M. Joël COMTE, il est décidé :

- ➔ L'achat d'un second radar pédagogique : **1 abstention, 2 contre et 8 pour**. Le devis de l'entreprise TRAFIC pour 1 350 € HT a été retenu.
- ➔ La création d'une écluse côté Pointre, rue St Michel : **1 abstention, 5 contre et 5 pour**. En cas d'égalité, la voie du maire comptant double, **le projet est adopté**.
Le dossier technique sera soumis à l'approbation du département car cet équipement est situé sur la route départementale.
- ➔ La création d'un plateau côté Moissey : **2 abstentions, 8 contre et 1 pour. Projet refusé.**

6 - Rapports annuels du SIDOM, du SPANC et du SIEA

Les rapports 2022 du SIDOM, du SPANC et du SIEA sont à disposition à la mairie.

Le conseil municipal **prend acte** de ces rapports.

7 - Bail de Mme Jeanne GRATTARD

Le bail de Mme Jeanne GRATTARD arrivant à échéance le 31/01/2024, le conseil municipal décide de lui renouveler pour 9 ans du 01/02/2024 au 31/01/2033.

- **Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité cette décision.**

8 - Remplacement de 2 fenêtres sur le bâtiment de la mairie

Le conseil municipal vote le remplacement de la fenêtre de la mairie qui est en simple vitrage ainsi qu'une fenêtre qui fuit, dans l'appartement communal.

Il a été retenu le devis de la société ALUFERM pour un montant de 2 140 €.

- **Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité ces travaux.**

9 - Bilan de la rénovation de l'éclairage public

La rénovation de l'éclairage public a été effectuée les 9, 10 et 11 octobre 2023 pour un montant de 17 075 € HT. La somme de 11 097 € reste à charge de la commune, 5 123 € sont pris en charge par une subvention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et 4 270 € au titre d'une subvention départementale. Ces deux subventions sont en cours de versement.

La puissance de la luminosité actuelle est de 54W puis passe à 34W au bout de 6h d'éclairage. Un essai gratuit va être effectué dans les prochaines semaines par l'entreprise Bardet sur 3 poteaux successifs de la commune pour passer de 34W en début d'éclairage et à 15W au bout de 6h d'éclairage.

10 - Questions diverses

- M. le Maire a reçu une lettre de M. Clément PERNOT, président du conseil départemental du Jura, pour signaler quelques changements lors d'une demande de subvention. La dépense doit être de 5000 € minimum et non plus 4000 €. 25% d'aide est éventuellement accordée après validation par le département du dossier technique et paiement sur facture acquittée et non plus sur devis.
- M. le Maire a accepté un chèque de Groupama de 118,10 € sur une facture d'un montant de 230,30€ relative au contrôle annuel des extincteurs.
- Un article sur le village de Frasne les Meulières va paraître prochainement dans le journal Jura Dolois.
- Le 28/11/23, M. le Maire va effectuer la tournée des ponts de la commune et vérification du mur de soutènement de la rue St Michel avec un bureau d'étude spécialisé.
- La maison des services de Moissesey délivre maintenant les passeports et les cartes d'identité.
- M. Fabrice DAUBIGNEY se propose en tant que suppléant dans la commission de contrôle de la liste électorale.
- Mme Marie LONDE annonce sa démission de première adjointe qui sera effective après l'acceptation de M. le Préfet.

- Mme Marie LONDE propose la pose d'un panneau d'interdiction aux véhicules routiers (sauf ayant droit) sur le chemin du tacot. Il s'agit d'un chemin de l'Association Foncière, la décision appartient au bureau de l'AF.
- M. Laurent FOUCHEYRAND demande la possibilité de prendre des cailloux qui se trouvent dans un tas à la Roche Thillot ; pas d'objection du conseil municipal.
- Le conseil municipal présentera ses vœux le dimanche 7 janvier 2024 à 16h au caveau.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 12 janvier 2024 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance



Adeline MOUGENOT



Le Maire



Jean-Paul CHAPIN